



A peine nommée à la tête du ministère de l'habitat et du développement Urbain, elle devrait momentanément laisser son poste de travail pour se présenter le 07 février prochain au tribunal de grande instance de Douala, pour répondre des faits qui lui sont reprochés

En effet Célestine Ketcha, ex maire de la Commune d'arrondissement de Bangangté, dans le département du Ndé, région de l'Ouest est poursuivie pour «abus de biens sociaux» par son cousin, le sénateur Célestin Ketchanga

Le 1er novembre dernier, ils devaient une fois de plus confronter leurs arguments devant une collégialité constituée de trois juges. Mais l'affaire avait simplement été renvoyée à la demande du conseil de Mme Célestine Ketcha épouse Courtès.

Une décision qui avait, apprend-on, irrité le sénateur Ketchanga qui avait passé plus de 6 heures de temps dans les couloirs du tribunal dans l'attente de l'ouverture du dossier.

Il se murmurait alors déjà que cette décision était consécutive à l'actualité brulante du Cameroun .Dame Courtès, disait-on, caresse secrètement le doux rêve de faire partir des rares privilégiés qui pourraient bénéficier de la confiance du chef de l'État

Lire le dossier complet de cette affaire dans le journal Confidence, parution de ce jeudi 17 janvier 2019